

Février 2022 - Lettre d'actualité des services de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine

--



COVID 19 : la décrue se confirme en Nouvelle-Aquitaine



La décrue de l'épidémie de Covid-19 se confirme dans la région comme dans l'ensemble du territoire français, même si les hospitalisations restent toujours à un niveau élevé [\(chiffres hospitalisations – Données Santé publique France\)](#). La circulation virale reste néanmoins très active et pour favoriser le retour à la normale, la vaccination reste toujours indispensable. Il est primordial de disposer d'un schéma vaccinal complet pour limiter les risques de formes graves du Covid-19.

[Plus d'informations](#)

Contrat de plan 2021-2027 : lancement de la concertation publique



À l'occasion de l'élaboration du Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027 de Nouvelle-Aquitaine, l'État consulte les néo-aquitains jusqu'au 17 mars 2022 sur les orientations de ce document stratégique et son impact environnemental. Outil de développement partagé, il concourt à un aménagement durable et équilibré du territoire régional. L'adoption du CPER se fera avant la fin du premier trimestre de l'année 2022.

[En savoir plus](#)



Point sur les dispositifs en faveur des demandeurs d'emploi



Le 9 février, la préfète de région, Fabienne BUCCIO s'est rendue à l'agence Pôle emploi de Bordeaux Saint-Jean pour promouvoir les dispositifs mis en œuvre par l'État en faveur des demandeurs d'emploi et des entreprises qui rencontrent des difficultés de recrutement : le plan DELD (demandeur d'emploi de longue durée), le pack de remobilisation, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des entreprises.

Retrouvez ces dispositifs sur [le site de Pôle emploi NA](#)

L'État soutient l'industrie en Nouvelle-Aquitaine



5 nouveaux projets lauréats
en Nouvelle-Aquitaine



Le Gouvernement a annoncé le 17 février dernier, la liste des 72 nouveaux lauréats de l'appel à projets « Relocalisation dans les secteurs critiques » qui entend renforcer la production nationale et soutenir l'implantation de certaines industries stratégiques en France. La région Nouvelle-Aquitaine compte 5 lauréats dont 2 pour le secteur de l'agroalimentaire, 2 en santé, et 1 pour le secteur fournissant des intrants essentiels à l'industrie.

[Plus d'infos](#)

dont :

- ▶ 2 lauréats pour le secteur de l'agroalimentaire;
- ▶ 2 lauréats en santé;
- ▶ 1 lauréat pour le secteur fournissant des intrants essentiels à l'industrie.



SÉCURITÉ

Système d'information sur les armes



Le nouveau système d'information sur les armes (SIA) est accessible aux détenteurs d'armes depuis le 8 février 2022. Les chasseurs sont les premiers concernés. Ils ne peuvent plus acquérir d'arme, depuis cette date, sans avoir créé un compte personnel dans le SIA. Ce nouvel outil numérique permet de simplifier la réglementation, de dématérialiser le suivi des démarches et sécuriser la détention et l'acquisition d'armes. La création d'un compte personnel avant le 1er juillet 2023 sera obligatoire pour conserver son droit de détenir ses armes au-delà de cette date.

[Plus d'informations](#)



ENVIRONNEMENT

81 M€ d'aides ADEME en Nouvelle-Aquitaine



La préfète de région a présidé le 8 février dernier le comité annuel d'orientation de l'agence de la transition écologique (ADEME) pour la Nouvelle-Aquitaine, aux côtés de Lionel POITEVIN, le directeur régional de l'ADEME. Elle a souligné le niveau exceptionnel des aides engagées par l'agence qui s'élève à 81 millions d'euros en 2021. Ces subventions ont permis de soutenir 930 projets portant sur la prévention des déchets, la chaleur renouvelable, la décarbonation de l'industrie, etc...

[Lire le communiqué de presse](#)

--



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Comité de suivi de la ligne POLT



Le comité de suivi des dessertes ferroviaires de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) s'est réuni le 9 février, sous la présidence de la préfète de région, avec la participation de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) du ministère de la transition écologique et de la sncf. La réunion a permis de partager le bilan de l'année écoulée en termes de fréquentation, régularité, satisfaction des usagers et tarification, ainsi que les perspectives de la ligne avec l'ensemble des acteurs.

[Plus d'informations](#)

En bref :

→ Participer à la concertation publique sur le projet d'autoroute Poitiers-Limoges et sur le projet d'aménagement de la RN21. Plus d'information sur : <https://bit.ly/3McWQVQ>

→ Commandez votre vignette CRIT'AIR : 3,70€ par véhicule sur <https://certificat-air.gouv.fr>

→ 8 mars : journée internationale de la femme

→ Inscription sur les listes électorales: vous avez jusqu'au 2 mars en ligne <https://www.elections.interieur.gouv.fr> et jusqu'au 4 mars en mairie

--

Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde sur les réseaux sociaux



